

Termes de référence pour le recrutement d'un coordonnateur du secrétariat pour la formulation des CDMT

1. Contexte et justification

Les autorités togolaises sont engagées dans un dialogue avec les partenaires internationaux du pays afin d'obtenir une renégociation de la dette nationale à travers, notamment, l'initiative des pays pauvres très endettés (PPTTE). Condition impérative de mise en œuvre de cette initiative, la définition d'une stratégie nationale de réduction de la pauvreté a été atteinte en mars 2008 avec l'adoption du DSRP intérimaire. Cette exigence remplie, le Togo a ainsi pu atteindre la première étape de l'initiative PPTTE et valider ainsi le point de décision. Cependant, afin d'obtenir les effets complets de cette initiative, la mise en œuvre des mesures de la stratégie doit être effective pendant une période minimum d'un an. Les contraintes de temps et le déficit des capacités administratives n'ont pas permis à ce jour la traduction opérationnelle des mesures du DSRP-I : la loi de finances pour 2008 n'a pas pris en compte les orientations stratégiques. Pour le budget 2009 aucune amélioration sensible dans l'organisation administrative ne permet d'espérer un changement d'approche.

Dans la perspective de la mise en œuvre de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté, les autorités togolaises ont donc décidé de faciliter la budgétisation des mesures à travers la mise en place d'une grille de passage : le Cadre de dépenses à moyen termes (CDMT).

2. Objectifs de la mission

Le secrétariat dédié à l'organisation de la procédure CDMT aura pour objectif d'assister la Direction du budget, pilote de la procédure, dans toutes les tâches matérielles d'organisation, les relations avec les acteurs et le suivi de la procédure.

3. Tâches du coordonnateur

L'expert qui sera recruté aura pour tâche de superviser et de piloter les différentes activités techniques de formulation du CDMT. Il sera chargé d'assurer la coordination et le dialogue entre les acteurs et veillera au respect du calendrier. En concertation permanente avec la Direction du budget, la Cellule DSRP et le Pôle d'appui aux CSLP de Dakar il sera ainsi chargé :

- d'appuyer la Direction du budget, pilote de la procédure, tout au long de l'exercice de formulation du CDMT ;
- d'assurer le relais sur le terrain de l'action et des appuis mis en place par le Pôle de Dakar avec lequel il devra travailler en étroite collaboration : comptes rendus périodiques, établissement d'un plan de travail, révision éventuelles de la programmation des activités ;
- de l'organisation matérielle des travaux préparatoires : identification et mobilisation des acteurs et des points focaux, organisation des travaux et des réunions, suivi des réalisations en accord avec le calendrier et les objectifs ;
- d'assurer le secrétariat des ateliers (atelier de lancement, atelier technique de validation, atelier de synthèse) ;
- de veiller à la communication entre les acteurs et à la diffusion de l'information ;
- de veiller au respect du calendrier ;

- de faciliter les travaux des différents acteurs et des groupes de travail (convocation, rédaction des synthèses et des comptes rendus, suivi des travaux).

4. Profil recherché

De formation universitaire, le consultant devra justifier d'un niveau Bac +5 au minimum. De préférence issu d'une filière juridique, économique ou science politique il devra posséder une connaissance approfondie du fonctionnement administratif et du service public : une spécialisation en droit public, en finances publiques ou en économie du développement constituerait un atout. Une expérience administrative ou une expérience dans la coordination de réformes ou d'activités administratives est également requise.

En général il est attendu du candidat :

- une bonne connaissance de l'administration et des mécanismes de la décision publique ;
- une expérience du travail administratif particulièrement dans les domaines des finances publiques ;
- des connaissances approfondies des mécanismes budgétaires ;
- des connaissances en matière de stratégie de lutte contre la pauvreté et de CDMT ;
- des qualités de synthèse ;
- des capacités organisationnelles et relationnelles ;
- le maniement des outils bureautique (Excel en particulier).

5. Durée de la mission et rattachement

L'expert sera rattaché, pour la durée prévue de l'exercice (novembre 2008 à juin 2009), soit huit mois, à la Direction du budget du Ministère de l'économie et des finances, à Lomé.